

**Zone bleue** : emplacements de stationnement gratuits à durée limitée  
**Zone verte** : emplacements payants en Haute saison  
**Zone orange** : emplacements payants en Haute saison  
**Zone rouge** : zone payante à l'année



# CAVALAIRE ? A STATIONNER COMMENT

SAISONS	ZONE VERTE	ZONE ORANGE	ZONE ROUGE	ZONE BLEUE
<b>BASSE SAISON</b> 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE - 31 MARS	Gratuit	Gratuit	Lundi - vendredi 9h00 - 13h / 14h - 20h00 3h gratuites puis 0,60 €/h 8 <sup>ème</sup> heure 5.40 € / FPS* 23 € 9 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup> heure 6.70 € / FPS* 23 € (hors heures gratuites)	Zone à disque Gratuit Stationnement limité à 1h30
<b>MOYENNE SAISON</b> 1 <sup>ER</sup> AVRIL - 31 MAI 1 <sup>ER</sup> OCTOBRE - 31 OCTOBRE			Lundi - dimanche 9h00 - 13h / 14h - 20h00 2h gratuites puis 1,20 €/h 9 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup> heure 6.70 € / FPS* 23 € (hors heures gratuites)	
<b>HAUTE SAISON</b> 1 <sup>ER</sup> JUIN - 30 SEPTEMBRE	Lundi - dimanche 9h00 - 20h00 1h gratuite puis 1 €/h Durée max 11h 11 <sup>ème</sup> heure 13 € / FPS* 23 €	Lundi - dimanche 9h00 - 20h00 2h gratuites puis 1 €/h Durée max 11h 11 <sup>ème</sup> heure 13 € / FPS* 23 €	Lundi - dimanche 9h00 - 20h00 1h gratuite puis 2,5 €/h Durée max 5h 5 <sup>ème</sup> heure 13 € / FPS* 23 € (hors heures gratuites)	

\*FPS = Forfait Post Stationnement : Il s'applique en cas de non paiement ou dépassement du délai de stationnement.  
Heures gratuites fractionnables par tranches de 30 min.

## ABONNEMENTS

Afin de satisfaire au mieux les besoins de ses usagers, la commune a mis en place plusieurs solutions d'abonnement.

### Zone verte et zone orange ACTIFS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS DU NAUTISME

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre  
**30€ / mois**

### PLAISANCIERS

**35 euros / 7 jours**  
**55 euros / 15 jours**  
**90 euros / mois**

Plus d'informations : Capitainerie du Port, 04 94 64 17 81

## TICKET MOBILE

Grâce à Paybyphone et à Easypark, plus besoin de se déplacer jusqu'à l'horodateur pour récupérer votre ticket. Vous payez votre stationnement en entrant directement la zone concernée, votre plaque d'immatriculation et la durée de stationnement souhaitée. Prolongez ou arrêtez la durée de votre ticket mobile via un simple clic sur votre téléphone, au gré de vos envies et de votre emploi du temps pour ne payer que votre temps de stationnement.

Le ticket mobile est disponible via nos prestataires Paybyphone et Easypark sur téléphone et ordinateur.

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

La gratuité de stationnement est accordée aux grands invalides de guerre ou civils toute l'année. Cette gratuité est également étendue aux activités libérales ou organismes et services suivants : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, médecine du travail, pédicures-podologues, aides ménagères à domicile.

*Afin de bénéficier de cette gratuité, vous devez solliciter une autorisation écrite en Mairie.*

## PARDIGON

Zone orange payable par horodateur.



**RENSEIGNEMENTS**  
commerçants et actifs :  
POLICE MUNICIPALE

95 avenue Gabriel Peri  
83240 Cavalaire-sur-Mer

police-municipale@cavalaire.fr

04 94 64 18 06

**RENSEIGNEMENTS**  
plaisanciers et professionnels  
du nautisme :  
CAPITAINEUR DU PORT

Quai Marc Pajot  
83240 Cavalaire-sur-Mer

contact@port-heraclea.fr

04 94 64 17 81



payby  
phone



e